



UNIVERSIDADES PÚBLICAS DE LA COMUNIDAD DE MADRID
PRUEBA DE ACCESO A LAS ENSEÑANZAS UNIVERSITARIAS
OFICIALES DE GRADO

Curso **2019-2020**

MATERIA: FRANCÉS

INSTRUCCIONES GENERALES Y VALORACIÓN

Después de leer atentamente el examen, responda de la siguiente forma:

- elija un texto A o B, y responda EN FRANCÉS a las preguntas 1, 2, 3 y 4 del texto elegido.
- responda EN FRANCÉS a una pregunta a elegir entre las preguntas A.5 o B.5.

TIEMPO Y CALIFICACIÓN: 90 minutos. Las preguntas 1ª, 2ª y 4ª se calificarán sobre 2 puntos cada una, la pregunta 3ª sobre 1 punto, y la pregunta 5ª sobre 3 puntos.

TEXTO A

L'Inde interdit les cigarettes électroniques

L'import, la production et la vente seront interdits dans tout le pays, selon une ordonnance prise par le premier ministre, Narendra Modi. Le gouvernement indien a annoncé, mercredi 18 septembre, interdire les cigarettes électroniques dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants au nom d'impératifs sanitaires et de la lutte contre les addictions.

5 « La décision a été prise en pensant à l'impact que les cigarettes électroniques ont sur la jeunesse aujourd'hui », a déclaré en conférence de presse la ministre des finances, Nirmala Sitharaman. « C'est devenu très à la mode de les essayer, de les utiliser », a-t-elle ajouté. Une ordonnance passée par le gouvernement de Narendra Modi interdit maintenant la production, l'import ou l'export, le transport, le stockage et la vente de
10 cigarettes.

15 Cette mesure « améliorera la politique de contrôle du tabac, donnant de meilleurs résultats en termes de santé publique », avance le gouvernement sur le compte Twitter de son service de presse. Toute infraction à cette nouvelle réglementation – qui vise* la distribution et n'évoque pas l'utilisation même de cigarettes électroniques – peut entraîner un an de prison et/ou 100 000 roupies (1 270 euros) d'amende, puis jusqu'à trois ans et/ou 500 000 roupies (6 300 euros) en cas de récidive*.

20 La suppression des cigarettes électroniques en Inde survient au lendemain d'une interdiction de l'État de New York, aux États-Unis, de commercialiser des cigarettes électroniques aromatisées sur son territoire. Considérées comme « incontestablement nocives » dans un récent rapport* par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les cigarettes électroniques font l'objet ces derniers temps d'un durcissement réglementaire à travers le monde, particulièrement aux États-Unis.

D'après *lemonde.fr*, octobre 2019

*viser : avoir pour objectif

*récidive : répétition

*rapport : document, étude

TEXTO A

QUESTIONS

L'Inde interdit les cigarettes électroniques

A.1 (2 puntos). Dites si c'est *vrai* ou *faux*, d'après le texte. Vous devez justifier obligatoirement votre réponse avec des phrases du texte.

- a) Consommer la cigarette électronique a été très en vogue dernièrement en Inde.
- b) L'Inde est le premier endroit au monde à avoir interdit les cigarettes électroniques.

A.2 (2 puntos). Expliquez en deux ou trois lignes et avec vos propres mots le sens de la phrase suivante :

« Cette mesure “ améliorera la politique de contrôle du tabac, donnant de meilleurs résultats en termes de santé publique “, avance le gouvernement sur son compte Twitter de son service de presse. » (lignes 11-13)

A.3 (1 punto).

a) Donnez, d'après le contexte, **le synonyme** des mots suivants :

- *déclarer* (ligne 6)
- *production* (lignes 1, 9)

b) Donnez, d'après le contexte, **le contraire** des mots suivants :

- *vente* (lignes 1, 9)
- *interdire* (lignes 1, 8)

A.4 (2 puntos).

a) Complétez les phrases en mettant un *pronom relatif* (*qui, que, dont, où*) :

- Les dégâts provoque la cigarette sont dévastateurs.
- Le projet de loi je parle est sur le point d'être approuvé.
- Le jour l'OMS a publié son rapport, certains pays ont réagi.
- C'est le gouvernement indien a interdit les cigarettes électroniques.

b) Complétez les phrases suivantes en mettant les verbes entre parenthèses au temps qui convient (*présent de l'indicatif, futur, imparfait, passé composé*) :

- D'ici quelque temps, la cigarette électronique (DISPARAÎTRE).
- La santé (ÊTRE) notre bien le plus précieux.
- Le mois dernier, on (VOTER) une nouvelle loi interdisant la cigarette.
- Avant, les jeunes (CONSOMMER) beaucoup la cigarette électronique.

A.5 (3 puntos). Pensez-vous que fumer est un problème pour la santé ? Justifiez votre réponse (entre **100** et **120** mots).

TEXTO B

Les *open spaces* altèrent notre concentration et nos interactions

5 Selon une étude récente conduite par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), l'insatisfaction des salariés en *open space* proviendrait à 25 % du bruit, qui arrive en tête des nuisances* citées. En effet, bien que notre cerveau soit un organe extrêmement puissant, notre attention, qui lui permet de traiter en priorité les informations les plus pertinentes, demeure très fragile : au moindre bruit, elle peut se retrouver « capturée », nous conduisant à changer d'activité en permanence toutes les trois minutes en moyenne selon les conclusions d'une étude publiée en 2004 par deux chercheurs de l'Université de Californie.

10 D'après l'auteur de l'étude de l'INRS, l'acousticien Jacques Châtillon, « la gêne* ressentie est surtout liée aux conversations intelligibles qui empêchent de se concentrer sur autre chose ». La preuve, s'il en est, des limites rencontrées par le décroïsonnement* des espaces de travail. Encore pire, deux chercheurs de la Harvard Business School ont montré qu'en passant de bureaux fermés à des espaces ouverts, les salariés de plusieurs entreprises ont vu leurs échanges en face à face diminuer de près de... 70 % ! Voilà donc
15 une triple peine pour les salariés comme pour les organisations : les *open spaces* provoquent plus de nuisances*, altèrent notre concentration, mais aussi la qualité de nos interactions.

20 L'ambition originelle était pourtant louable : favoriser les échanges et la collaboration en décroïsonnant l'espace. Malheureusement, cette transformation a été effectuée au détriment de la concentration des individus. Il est donc nécessaire de réinventer des espaces de travail pour concilier les activités propices à la collaboration et à la concentration de chacun.

D'après *lemonde.fr*, octobre 2019

*nuisance : problème, perturbation

*gêne : incommodité

*décroïsonnement : élimination des séparations

TEXTO B

QUESTIONS

Les *open spaces* altèrent notre concentration et nos interactions

B.1 (2 puntos) Dites si c'est *vrai* ou *faux*, d'après le texte. Vous devez justifier obligatoirement votre réponse avec des phrases du texte.

- a) Le manque de silence en *open space* est l'inconvénient le plus important pour les employés.
- b) Les travailleurs parlent plus entre eux lorsqu'ils travaillent dans des *open spaces*.

B.2 (2 puntos) Expliquez en deux ou trois lignes et avec vos propres mots le sens de la phrase suivante :

« Il est donc nécessaire de réinventer des espaces de travail pour concilier les activités propices à la collaboration et à la concentration de chacun. » (lignes 20-22)

B.3 (1 punto)

a) Donnez, d'après le contexte, **le synonyme** des mots suivants :

- *extrêmement* (ligne 4)
- *intelligible* (ligne 10)

b) Donnez, d'après le contexte, **le contraire** des mots suivants :

- *récent* (ligne 1)
- *diminuer* (ligne 14)

B.4 (2 puntos)

a) Complétez les phrases suivantes avec le *participe passé* qui convient, en l'accordant si nécessaire :

- On a (OUVRIR) des espaces dans de nombreux bureaux.
- Le premier *open space* est (NAÎTRE) à New York en 1906.
- Les *open spaces* ont (PROVOQUER) quelques problèmes.
- Cet employé est (PARTIR) sans aucun regret.

b) Complétez les phrases suivantes avec la *préposition* qui convient (*par, pour, sans, dans*) :

- les bureaux ouverts, on peut entendre toutes les conversations.
- Les salariés sont gênés divers facteurs.
- Il faut être à l'aise au bureau bien travailler.
- En général, j'aime travailler bruit.

B.5 (3 puntos) Aimerez-vous travailler en *open space* ? Justifiez votre réponse (entre **100** et **120** mots).

FRANCÉS

CRITERIOS ESPECÍFICOS DE CORRECCIÓN

TIEMPO: 1 hora y 30 minutos

- La prueba presenta dos TEXTOS (A y B). El alumno debe elegir sólo **uno** de ellos.
 - Consistirá en el análisis de un texto **en francés**, perteneciente a la lengua **no** especializada.
 - El texto irá acompañado de un cuestionario escrito en lengua francesa.
 - El estudiante deberá responder en lengua francesa **solo** a las preguntas de la opción escogida, **sin** copiar el texto (excepto para responder a la pregunta **1** y **sin** ayuda de diccionario).
 - El texto contendrá alrededor de 200 palabras y su comprensión **no** exigirá conocimientos especializados ajenos a la materia de la prueba.
- **Puntuación máxima de la prueba: 10 puntos**
- Las preguntas **1, 2 y 4** deberán calificarse de **0 a 2** puntos.
 - La pregunta **3** se calificará de **0 a 1** punto
 - La pregunta **5** se calificará de **0 a 3** puntos.

Pregunta 1. Esta pregunta tiene por objeto medir la capacidad de comprensión lectora del alumno. Se calificará con cero puntos si la respuesta *vrai / faux* no está justificada o si la justificación no es correcta. Si al reproducir las frases del texto el alumno comete errores, la calificación disminuirá proporcionalmente al número de faltas.

Pregunta 2. Esta pregunta permite comprobar la comprensión lectora y la claridad de las ideas expuestas. Se asignará **un** punto a cada uno de los aspectos.

Pregunta 3. Esta pregunta medirá el conocimiento del léxico. Se adjudicará hasta **0,25** puntos en cada apartado.

Pregunta 4. Esta pregunta permitirá comprobar los conocimientos morfosintácticos del alumno. Se adjudicará hasta **0,25** puntos en cada apartado.

Pregunta 5. Esta pregunta permite al alumno demostrar su capacidad para expresarse libremente en francés.

Se valorará **positivamente**: la capacidad argumentativa del alumno, la riqueza del léxico, la complejidad de las construcciones morfosintácticas utilizadas, así como el buen uso y la corrección gramatical de la lengua empleada.

Se valorará **negativamente**: la falta de coherencia en la exposición, la pobreza del léxico, la repetición de las palabras, las frases copiadas del texto y las incorrecciones morfosintácticas.

La respuesta que **no se ciña** al tema a desarrollar se calificará con **cero** puntos, sin considerar en absoluto el uso correcto de la lengua si existiera.

Se calificarán con **cero** puntos las respuestas que incluyan fragmentos copiados del texto, salvo que se indique expresamente, como es el caso de la pregunta **1**